



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'ILLE SUR TET  
SEANCE DU 17 FEVRIER 2022**

**Date de convocation :**

10/02/2022

En exercice : 29

Présents : 18

Votants : 28

L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept février à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude AYMERICH, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, **adjoints**, Mmes Mrs, Denis OLIVE, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Yasmine SEBAHOU, Mélissa OBBIH, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Daniel RENOULLEAU, Nicole HERISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Annabelle ALESSANDRIA (pouvoir à Claude AYMERICH), Alain DOMENECH (pouvoir à Xavier BERAGUAS), Maryse NOGUÈS (pouvoir à Evelyne FUENTES), Jean-Louis LIGAT (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Armande IGLESIAS (pouvoir à Caroline PAGÈS), Caroline MERLE (pouvoir à Alain MARGALET), Jade SAVOYE (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Jean-Philippe LECOINNET (pouvoir à Georges LLOBET), Vanessa DENAYRE (pouvoir à Danielle POUDADE)

Mme Mélissa OBBIH a été désignée comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022/02 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 DES BUDGETS PRINCIPAL, CAMPING, EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE :**

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet, réuni sous la présidence de Monsieur Claude AYMERICH 1<sup>er</sup> Maire-adjoint, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2021 (budget principal, camping, eau et assainissement), dressés par M. William BURGHOFFER, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**Entendu le rapport, Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré,  
Par 23 voix POUR 6 voix CONTRE 0 ABSTENTION**

- 1) Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs des budgets principal, camping, eau et assainissement.
- 2) Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications des comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 4) Vote et arrête les résultats définitifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 17 février 2022

Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint délégué,

Claude AYMERICH

